



PLAN BIODIVERSITÉ DE PARIS

FICHE 3 Citoyens, décideurs et professionnels, comment devenir acteur de la biodiversité à Paris ?



Chiffres clefs

45

C'est le nombre de visites guidées organisées en un an sur la végétalisation du bâti, des pieds d'arbres et sur la gestion écologique des jardins.

18

C'est le nombre de rencontres organisées par l'Observatoire Parisien de la Biodiversité depuis 2012 pour fédérer les acteurs du territoire (associations, architectes, bailleurs sociaux...).

4

Depuis 2010, les gestionnaires d'espaces verts de la Ville de Paris sont inscrits dans 4 protocoles de sciences participatives. Ils étudient au fil du temps l'évolution des papillons de jours (PROPAGE), des libellules (STELI), des plantes de prairies (FLORILEGES-prairies urbaines) et des vers de terre (Observatoire pour les vers de terre), afin d'améliorer les pratiques de gestion et préserver la biodiversité. La Ville promeut et aide à la mise en oeuvre d'autres démarches participatives à l'attention du grand public, des écoles...



Définitions

Sciences participatives

Ces programmes de recherche associent scientifiques et citoyens pour améliorer les connaissances. Le public contribue à la collecte de données concernant les milieux et les espèces. Ces dispositifs permettent non seulement de récolter de très nombreuses données mais il constituent également de formidables outils de sensibilisation du public.

Services écologiques

Ce concept désigne les bienfaits que la nature procure à l'homme, y compris en ville. La couverture végétale permet par exemple de lutter contre le réchauffement climatique et les risques d'inondation, d'améliorer la qualité de l'air, de renforcer l'isolation thermique des immeubles grâce aux toits et murs végétalisés, etc.



Les objectifs du Plan Biodiversité de Paris de 2011

Un Plan pour rallier tous les acteurs autour de la problématique de la biodiversité

La Ville de Paris ne peut relever seule le défi de la reconquête de la biodiversité parisienne! Bailleurs sociaux, aménageurs, urbanistes, propriétaires et gestionnaires de fonciers, syndicats de copropriétés, chercheurs, associations et l'ensemble des Parisiens sont autant d'acteurs qui peuvent appuyer et contribuer aux actions entreprises pour réintégrer la nature au sein de la capitale.

C'est pourquoi le Plan Biodiversité de 2011 fait de la sensibilisation et de la communication l'une des conditions pour changer le regard des Parisiens et impulser de nouvelles démarches.

Les actions principales du Plan biodiversité de 2011 pour mobiliser tous les acteurs

► Sensibiliser le grand public à la biodiversité, développer les démarches participatives

Le développement des démarches participatives et les opérations de communication doivent permettre aux Parisiens de mieux comprendre comment cohabiter avec la nature et contribuer à son renforcement.

► Impliquer et mobiliser les professionnels de l'espace urbain et de l'aménagement

En formant et en sensibilisant les décideurs et les professionnels à la biodiversité, la Ville de Paris peut trouver des relais essentiels pour renforcer ses actions en matière de biodiversité et l'étendre au-delà de l'espace public et de son patrimoine.

► Accompagner les différents acteurs

Plusieurs outils sont mis en place pour aider les acteurs à entreprendre des actions favorables à la biodiversité : groupes de travail et Matinées de l'Observatoire Parisien de la Biodiversité, élaboration de fiches techniques et de guides, etc.



Actions mises en œuvre

La création de l'Observatoire Parisien de la Biodiversité en 2012 pour informer le public et les professionnels, animer les réseaux d'acteurs, élaborer des outils, développer les connaissances, impulser les actions de renforcement de la biodiversité, etc.

Des initiatives pour impliquer les Parisiens dans la végétalisation de l'espace : « Du vert près de chez moi » ou le « Permis de végétaliser » sont des démarches participatives qui favorisent la réappropriation de l'espace public par les habitants.

Le développement des sciences participatives comme l'opération « Sauvages de ma rue » en partenariat avec le Muséum national d'Histoire naturelle pour approfondir la connaissance de la biodiversité parisienne

Le développement d'une plateforme collaborative et d'outils d'accompagnement technique pour permettre aux professionnels (gestionnaires d'espaces verts non municipaux, propriétaires privés, scientifiques, associations naturalistes...) d'échanger et de se renseigner sur la biodiversité

Le développement de certains centres d'information spécialisés comme les Bibliothèques du Parc Floral et de l'École du Breuil, la Maison Paris nature

La formation et sensibilisation des professionnels grâce à des ateliers menés par différents services de la Direction des Espaces verts et de l'Environnement de la Ville

La mise en place de nombreux partenariats avec le monde scientifique et associatif dans le cadre d'études, de publications et d'actions de sensibilisation



Axes de progrès & Perspectives à débattre

Le Plan Biodiversité de 2011 a permis d'initier un certain nombre d'actions pour impliquer les professionnels et le grand public. Certaines doivent être poursuivies voire enrichies.

Et vous, que feriez-vous ?

Comment renforcer la communication auprès du grand public – notamment des jeunes – et des professionnels ?

Comment sensibiliser et combattre les idées reçues sur la biodiversité ?

Comment inciter des acteurs privés (professionnels mais aussi usagers) à être porteurs d'actions en faveur de la biodiversité ?

Comment valoriser les bénéfices économiques apportés par la biodiversité en ville ?

Comment développer la notion de « services écologiques » auprès des usagers, et plus particulièrement comment mettre en lumière la contribution de la nature au bien-être des habitants et au développement économique de certaines activités ?



Pour aller plus loin...

Les lieux d'ateliers de formation et de sensibilisation sur la thématique de la biodiversité animés par la Ville

- La Maison Paris nature (12e arr.)
- La Maison du jardinage (12e arr.)
- La Ferme de Paris (12e arr.)
- La Maison des Acteurs du Paris durable (4e arr.) www.acteursduparisdurable.fr
- L'École du Breuil (12e arr.)
- Les Jardins des Papillons (12e arr.) et de Saint-Vincent (18e arr.)